

FORMATION Eurocode 7

Date / lieu / horaires des sessions prévues :

A distance : 1^{er} et 2/04/2026 - 9h-17h

A St-Mandé : 15 et 16/09/2026 – 9h-17h



Dates limite d'inscription :

A distance : 16/03/2026

A St-Mandé : 31/08/2026



Code stage : CRMA-00027

CONTEXTE



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan triennal de formation 2024-2026 du Cerema, une formation relative à l'utilisation et l'application de l'Eurocode 7 est proposée.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la seconde génération des Eurocodes en présentant d'ores et déjà certaines différences entre les premières et secondes générations d'Eurocodes.

Cette formation relative à l'Eurocode 7 traite des fondations et des soutènements principalement et donne ainsi les éléments géotechniques de base pour la conception, le dimensionnement et le calcul des ouvrages d'art, des écrans et murs de soutènement, des ouvrages maritimes, etc.

Les enjeux des reconnaissances géotechniques et des techniques d'exécution sont aussi abordés de manière à couvrir les différentes étapes d'un projet géotechnique : reconnaissances géotechniques, dimensionnement et calcul, exécution.

PUBLIC



Chargé(e)s d'études en géotechnique et en ouvrage d'art au sein du Cerema rattaché(e)s aux domaines D3 et D4

OBJECTIFS



A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- comprendre les principes de base des Eurocodes pour la justification des ouvrages géotechniques (fondations superficielles, fondations profondes, murs, écrans de soutènement, etc.)
- maîtriser les principales règles des normes françaises en application de l'Eurocode 7
- savoir réaliser et contrôler des notes de calcul établies selon l'Eurocode 7

ELEMENTS DE PROGRAMME

Jour 1 - matin (3h)

- Eurocode 7 et Eurocode 0 (1h)
- les autres normes du domaine géotechnique (NF P 94 500, normes du TC341 et 288) (1h)
- le calcul numérique (30') et les effets de l'eau (30')

Jour 1 - après-midi (3h)

- La norme NF P 94-261 (1h45') (portance et tassements des fondations superficielles)
- La norme NF P 94-281 (1h15') (stabilité d'un mur en T ou en L, évaluation de la poussée des terres)

Jour 2 matin (3h)

- La norme NF P 94-262 (3h) (portance d'un pieu, effets de groupe, frottements négatifs, tassements, chargement transversal, vérifications structurales)

Jour 2 après-midi (2h45')

- La norme NF P 94-282 (1h30') (stabilité d'un écran, déplacements d'un écran, effets de l'eau)
- La norme NF P 94-270 (Terre armée) (45') (principes de vérification)
- Synthèse (30')

MODALITES

Intervenants : Samuel HEUMEZ, Sébastien BURLON

Nombre de participants par session : 15 agents maxi

Durée : 2 jours

Contacts : Samuel HEUMEZ , samuel.heumez@cerema.fr
Sébastien BURLON, sebastien.burlon@cerema.fr